

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
30) Voiture de livraison	V W	type 2 (moteur: MW / 70 kW) (fourgon/fourgon toit surélevé)	CH 3862 08

Constructeur	VOLKSWAGENWERK AG, D-3180 Wolfsburg / BRD	Catalyseur
Identification	sur la plaquette du constructeur "251" (fourgon/fourgon toit surélevé) resp. "253" (break/break toit surélevé) numéro du châssis "WV2...25....."	
Plaquette du constructeur	à droite, en bas dans l'entrée, sur le montant avant de porte	
Numero du châssis	à droite, à l'arrière sur la première traverse, derrière la roue avant	
Identification du moteur	"MV" devant le no du moteur, à l'arrière à droite sur le bloc (carter du vilebrequin)	
Importateur	A M A G, Automobil- und Motoren AG, 5116 Schinznach-Bad	

Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Marque	V W
Suspension	AV+AR = ressorts hélicoïdaux, amortisseurs	Construction cyl.	opposés/inject.
Direction	à crémaillère; s.d. assistance hydraulique	Carburant	B
Entraînement	sur les roues arrière	Refroidissement	eau
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=tambours	Aésage	94,0
	assistance par dépression, sur toutes les roues	Cylindrée	2109
	limiteur sur les roues arrière	Puissance en kW	70 DIN
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service	Couple max.Nm	160
		Déparasitage	B+2
Frein d'arrêt	mécanique, tambours, sur les roues arrière	Silencieux	l = 685 x ø 140 "025 119 F"
Ralentisseur	=		
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau ou diff.de pression; LT combinée		

Carrosserie/Equipement	fourgon (avec/sans fenêtres)	§)		
Nombre de portes	3+1 / 4+1	Indic. vitesse	km/h	
Ceintures sécurité avant	Ar4m(E) / B(E)	amère	=	
Cale	=	Rétroviseurs	gauche + droite	
Antivol	=	Essuie-glace	2 balais	
Réservoir carburant	1/acier, 67 litres			
Avertisseur	1/Klaxon CH5 0701 05 ou d'autres modèles homologués			
Nombre de places total	2 ou 3 av. 2 ou 3	centre		ar
Dimensions	intérieur	extérieur		
Longueur	2780	4570	Empattement	2460
Largeur	1540	1845	Essieu double av	
Hauteur	1465	1965 *)	Voie	av 1585 -
Porte à faux avant		1160	Voie	ar 1570 -
Porte à faux arrière	760	950	Braquage ø	g 10300 d 10100
Garde au sol	à vide		en charge	
Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide	715	625	1340	*)
Répartition charge	400	770	1170	
	1115	1395	2510	
Poids garantis			2510	
Pneus	185 R 14 C	185 R 14 C		
Pty/bar	6 / 3,75	6 / 3,75		
Charge	1472	1472		
pour Vmax	150	Speed-Index "H"		
Jantes	5 1/2 J x 14 DP	39, acier		
Garantie poids remorqueable avec/sans frein	mécanique	automatique		
	1500 / 600	1500 / 600		
Garantie poids de l'ensemble				
Poids remorqueable testé	1340	1340		
Charge garantie sur le toit	100	100		
Vitesse maximale selon le constructeur	141	136	km/h	
testée	km/h à min-1	moteur		prise de force

Emissions du bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation			(Code)	
Boîte de vitesses	i-e	dB/A		dB/A	min-1		Genre de véhicule				
m5	4,83	77,0		70,0	3600		Voiture de livraison				
a3	4,09	76,0		73,0	3600		VW	type 2			
F		G		H		J	R				
Des gaz d'échappement		Emissions en g/km			Ralenti		Numéro-ATGE		Places		
Boîte de vitesses	i-e	CO	HC	NO	CO	min-1	CH		total	avant	
m5	4,83	-	-	-	-	-	CAT		2 ou 3	2 ou 3	
a3	4,09	-	-	-	-	-	CAT				
F		G		K	L	M	N	R			
								Homologation No CH 3862 08			
								Carrosserie fourgon			
								Poids à vide	1340	Carburant	B
								Charge utile	1170	Cylindrée	2109
								Poids total	2510	CV-impôt	10,74

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

Catalyseur : désignation "025 131 701" (US 83).

*) Poids à vide/dimensions : modèle avec toit surélevé = poids à vide augmente de 50 kg; hauteur du véhicule 1965 - 2650 mm.

+) Charge garantie sur toit: avec le toit surélevé = 100 kg si la galerie est fixée dans la gouttière d'origine.

§) Carrosserie : avec 2 places = paroi de séparation en 2 parties;
avec 3 places = paroi de séparation fermée.

Inscription dans le permis de circulation

175 - A n'utiliser qu'avec de l'essence sans plomb.

Lieu et date de l'homologation: Wolfsburg, 17.-21.6.85 Sta./jak Remplace la fiche d'homologation

Service fédéral d'homologation

2
By